

"La hausse du prix du CO2 sonne le glas du charbon"

"Le prix des quotas d'émission de CO2 est en hausse, et ce ne sera pas différent en 2019. Cela n'est pas sans conséquences sur la façon dont nous produisons de l'énergie."

Le prix du CO2 a triplé en 2018

2018 a été l'année où l'échange de quotas d'émission, également connus sous le nom de prix du CO2, a presque triplé. Au début de l'année, les usines pouvaient acheter des droits d'émission de CO2 sur le marché pour seulement 7,5 euros par 1000 kilotonne. Aujourd'hui, le droit d'émission coûte environ 20,5 euros.

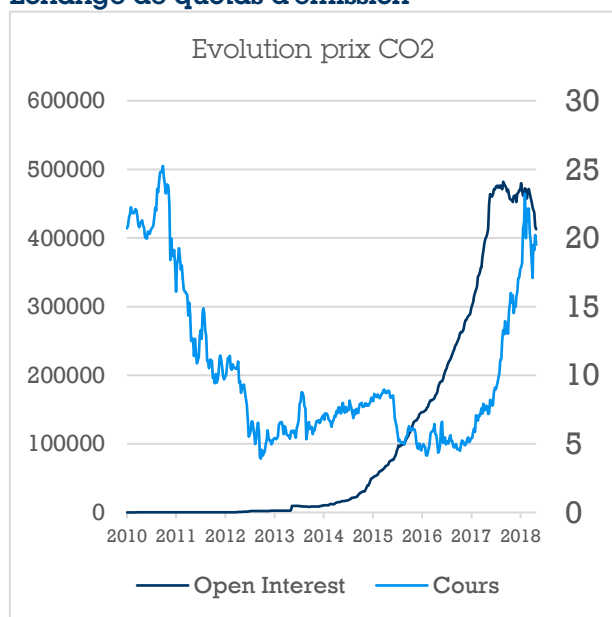


40-27-27

Au cours des dernières dizaines d'années, l'Europe a pris un certain nombre de mesures pour lutter contre l'effet de serre. Elle vise ainsi l'objectif de 40-27-27 d'ici 2030. D'ici là, l'Europe veut:

- réduire les émissions de CO2 de 40%
- faire passer la part d'énergie renouvelable à 27%
- réduire la consommation d'énergie de 27% en utilisant l'énergie de façon plus efficace (par exemple avec de meilleurs frigos, des lampes LED, etc.).

Échange de quotas d'émission

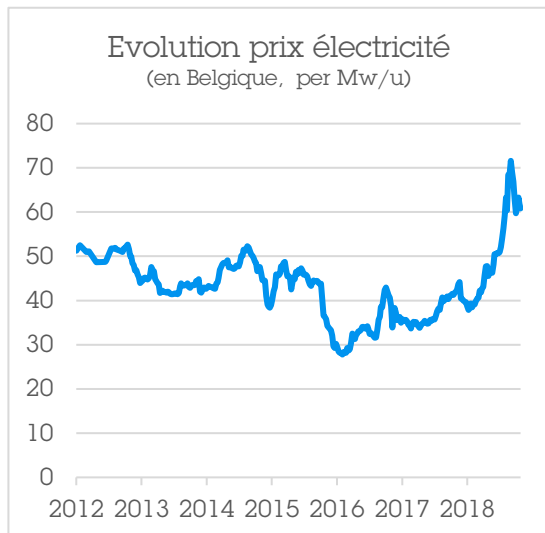


En 2005, afin d'atteindre cet objectif, l'UE a mis en place le système d'échange de droits d'émission. Au début, ce système semblait être utile, mais avec la crise financière des failles sont apparues. Le déclin du secteur industriel a entraîné une baisse de la demande d'électricité. Dans le même temps, l'Union européenne a injecté le même nombre de quotas d'émission sur le marché, augmentant ainsi l'offre excédentaire. Par conséquent, le prix du CO2 a progressivement baissé.

L'année dernière, les entités européennes se sont réunies et ont réformé ce mécanisme. De cette manière, le nombre de droits importés par an sera réduit et une partie des droits existants sera détruite chaque année. Même s'il faudrait un certain nombre d'années avant que l'offre excédentaire ne soit éliminée, il n'y a personne sur le marché qui souhaite vendre un droit d'émission "à bas prix". Attendre quelques années rapporte en effet un profit considérable.

La hausse des prix du gaz rend l'électricité plus chère

Malgré la forte hausse du prix du CO₂, les producteurs d'électricité plus polluants (c'est-à-dire via le charbon) ne sont pas encore obligés de fermer leurs centrales ou de les convertir en centrales au gaz. C'est ce que l'on peut constater lorsque l'on examine les composantes du prix de l'électricité. Le prix de l'électricité allemande est déterminé par les centrales à gaz encore aujourd'hui.



La hausse des prix du CO₂ a accru la demande européenne de gaz en stimulant la production d'électricité à partir du gaz pour les centrales les plus efficaces. Il en a résulté une hausse des prix du gaz, ce qui a entraîné une hausse de 40% du prix de l'électricité.

2019 sera une année intéressante. Le mécanisme réformé entrera en vigueur, ce qui contribuera à soutenir davantage le prix du CO₂. Nous pensons que l'échange de droits d'émission jouera un rôle important dans la manière dont l'électricité est produite. En effet, on s'attend à ce que le charbon devienne trop cher, ce qui obligera les producteurs d'énergie à convertir les centrales au charbon en centrales à gaz.

Non seulement le secteur des services publics est touché, mais beaucoup d'autres secteurs sont également exposés au prix du CO₂ :

- **Secteurs industriels à forte intensité énergétique**
 - Raffineries de pétrole
 - Acières
 - Production de fer, d'aluminium, de métaux, de ciment, de chaux, de verre, de céramique, de pâte à papier, de papier, de carton, etc.
 - Produits chimiques organiques en vrac
- **Aviation commerciale**

Auteurs:	James Van Maerem Financial Analyst KBC Asset Management
-----------------	---



Tom Simonts
Senior Financial Economist
KBC Groep



E-mail:
Tel:
Mobile:

tom.simonts@kbc.be
+32 2 429 37 22
+32 496 57 90 38

Address: KBC Groep
Havenlaan 2 (GCM)
B 1080 Brussels

Een samenwerking van KBC Groep.

Neem een kijkje op www.kbceconomics.be, www.kbcsecurities.com en www.kbcam.be

In-/Uitschrijven op de mailing lijst van The Front Row?

Stuur een e-mail naar frontrow@kbc.be met vermelding "The Front Row" en/of "Notendop".

Disclaimer

Deze publicatie vormt een algemene duiding van de economische actualiteit en kan niet beschouwd worden als beleggingsadvies of als beleggingsaanbeveling met betrekking tot de beschreven financiële instrumenten, noch wordt er enige beleggingsstrategie voorgesteld. In sommige gevallen kan deze publicatie evenwel verwijzen naar en samenvattingen bevatten van beleggingsaanbevelingen van andere entiteiten van de KBC-groep.

De informatie opgenomen in deze publicatie mag worden hergebruikt, op voorwaarde dat dit wordt aangevraagd en dat KBC expliciet met dit hergebruik heeft ingestemd. Het hergebruik moet in ieder geval beperkt blijven tot de tekstuele informatie. KBC Bank heeft beroep gedaan op de door haar betrouwbaar geachte bronnen voor de informatie opgenomen in deze publicatie. De accuraatheid, volledigheid en tijdigheid van de informatie wordt evenwel niet gegarandeerd. Er wordt niet gewaarborgd dat de voorgestelde scenario's, risico's en prognoses de marktverwachtingen weerspiegelen noch dat ze in realiteit tot uiting zullen komen.

KBC Groep NV noch enige andere vennootschap van de KBC-groep (of enige van hun aangestelde) kunnen aansprakelijk gesteld worden voor enige schade, rechtstreeks of onrechtstreeks, die het gevolg is van de toegang tot, de consultatie of het gebruik van de informatie en de gegevens vermeld in deze publicatie of op de websites www.kbcam.be, <http://www.kbcsecurities.be> en www.kbcprivatebanking.be.

KBC Groep NV – onder toezicht van de FSMA – www.kbc.com